L'ABEILLE.

IMPRIMÉ TOUS LES JOURS, PAR F. DELAUP.

NOUVELLE-ORLEANS:
Mardi, 28 Avril 1829.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS.

Nous avons reçu, il y a quelque tems, un article de l'*illustrissime* alderman RODRIGUES, et nous en avons refusé l'insertion parceque nos occupations ne nous permettaient pas de corriger, comme nous l'avons toujours fait, son manuscrit, et que d'ailleurs, nous avions en ce moment d'autres matières plus intéressantes à publier: ami lecteur, c'est là le seul motif de cette bouffée de mépris qu'il a envoyée *à une gazette* dans l'*Argus* d'hier. En vérité, c'est trop d'honneur.

L'*Español* n'ayant rien de mieux à faire, s'amuse à imprimer que nous sommes soldés par le gouvernement mexicain pour attaquer les principes du nouveau journal: nous l'engageons *amicalement* à ne pas répéter si haut cette assertion calomnieuse, ce mensonge fabriqué par les esclaves de l'absolutisme qui l'aident à remplir ses colonnes; car si cela lui arrivait, comme il y a des tribunaux à la Nouvelle Orléans, nous pourrions bien lui demander de venir nous dire par devant l'un d'eux où il a trouvé la preuve de ce qu'il avance. *Abejarruco, Abispa, Zángano* tant qu'il voudra: mais pas de mauvaise plaisanterie.

Samedi dernier des voleurs (ou qu'on présume tels) se sont introduits dans la salle du théâtre de M. Caldwell, pendant la représentation; quelques heures après que le public se fut retiré, et lorsqu'ils crurent que tout dormait dans le Temple de Thalie, ils sortirent de l'endroit où ils s'étaient tapis, et commencèrent leur revue. Heureusement un des gardiens ayant entendu quelque chose, se leva et vit ou crut voir distinctement deux hommes qui se promenaient dans le théâtre avec une lanterne à la main. Aussitôt il donna l'alarme et courut chercher la garde; peine inutile: la garde vint, mais elle ne trouva plus personne. Quelle *barbarie* pour des voleurs en pays civilisé! vouloir dépouiller jusqu'au Temple des Muses!

LEGION DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 18 *Avril* 1829.

M. François Noguès a été nommé Prévôt-Maréchal de la Légion, et doit être reconnu comme tel.

Par ordre du Lieut. Colonel comt.

D. AUGUSTIN.
Faisant fonctions d'Adjt.

EXTERIEUR.

ANGLETERRE.

(Extrait des journaux français du 11 Fév.)

Les journaux Anglais reçus aujourd'hui offrent peu d'intérêt. Ils parlent encore de la discution qui a eu lieu au parlement à propos de l'adresse. Les explications fournies par Mr. Peel à la chambre des communes, et par lord Aberdeen à la chambre des pairs, sont d'une rare insignifiance, et l'opposition Anglaise n'est vraiment pas difficile à contenter puisqu'elle s'en montre satisfaite. Ainsi, par exemple, le comte d'Aberdeen a dit: (qu'il se bornait à assurer leurs seigneuries quil serait prêt, dans l'occasion convenable, à entrer dans l'examen le plus complet de toutes les mesures prises par le gouvernement à l'égard des affaires du Portugal; il donnerait volontiers des explications telles qu'il ne doutait pas qu'elles ne fussent considérées comme suffisantes, pour justifier ces mesures aux yeux de la chambre; il serait en état de montrer que toutes les mesures prises par l'Angleterre à l'égard du Portugal avaient été dictées par la prudence et la justice.)

Mr. Peel a avancé qu'en admettant que l'usurpation de don Miguel fût des plus injustifiable, et même que l'Angleterre eût le droit d'intervenir dans les dissentions civiles de ce pays, il serait prêt à montrer, toutes les fois qu'une discution sur ce sujet se présenterait, que la marche prise par le gouvernement de Sa Majesté était la seule qui pût être adoptée dans les circonstances.

Mr. Peel s'est au reste principalement attaché à repousser l'inculpation de versalité dirigée contre lui, à cause de son changement d'opinion sur la question catholique, et, comme par une sorte de compensation, il a donné avis qu'il ferait le Mardi suivant une motion pour la suppression de toutes les associations dangereuses.

GRECE.

Les dernières nouvelles de la Grèce, si l'on en croit le correspondant du *Précurseur* de Marseille, annoncent que des divisions commencent a s'élever et que l'on se prononce contre les mesures prises par le président.

Ce n'est pas sans raison, dit le correspondant, que l'on attribue ce commencement de désordre à l'Autriche, que l'on suit avoir envoyé des agens dans les Iles où règne l'esprit républicain, pour engager les insulaires à se méfier de tout ce qui vient des puissances combinées.

On ne serait pas étonné d'apprendre au premier jour que quelques bâtimens de guerre Autrichiens et Grecs n'en fussent venus à se combattre. Les commandans Autrichiens témoignent dans toutes les circonstances leur mépris pour la marine Grecque, à laquelle ils ont souvent prodigué des insultes gratuitement.

La conduite de l'escadre Russe est bien différente; elle est remplie de bienveillance pour les Grecs et d'égards pour tous les pavillons qu'elle soumet à sa visite. Son blocus n'est réellement établi que pour empêcher de pénétrer à Constantinople les munitions de guerre et de bouche.

AFRIQUE.

Les lettres de Tanger annoncent que le blocus de ce port par les Anglais a été levé à la suite d'ordres reçus de Londres par le capitaine Hope; mais on savait que trois bâtimens autrichiens se trouvaient à Cadix, avec la mission d'obtenir certaines réparations du gouvernement marocain, et l'on craignait qu'un nouveau blocus ne remplaçât bientôt celui qui venait de cesser. Si, comme il est probable, ce blocus n'a pas plus de résultats que celui des Anglais, l'empereur de Maroc aura eu en peu de tems la gloire de vaincre par son obstination deux grands hommes des tems modernes, Metternich et Wellington.

FRANCE.

Paris, 9 *Février*.

On raconte qu'à un bal donné récemment par la duchesse de Gontant, gouvernante des enfans de France, et où nul n'était admis qui avait atteint sa douzième année, il avait été expressément recommandé aux invités des deux sexes de *Monseigneuriser* les jeunes altesses royales qui se trouvaient à cette fête. Or, une petite fille, dansant avec le duc de Joinville, dit à son cavalier: "Monsieur, pourquoi m'a-t-on ordonné de vous appeler Monseigneur, est-ce que vous êtes évêque?"—"Ah!..... je ne sais pas....." répondit naïvement le fils du duc d'Orléans."

FEUILLETON.

CARYBDE ET SCYLLA.

Nous pourrions bien, chose incroyable!
Regretter un peu Martignac,
Si nous tombions, chose effroyable!
De Martignac en Polignac.

(Figaro.)

—Les journaux jésuitiques persistent à radoter sur le passé et l'avenir; ce sont de véritables Cassandres.

La Gazette et *la Quotidienne* ont fait un assez bon nombre d'abonnés pour toute la durée du Carnaval.

—Les évêques et les archevêques se sont retirés de la Chambre des pairs sans voter l'adresse: *Etiam si omnes, ego non.*

—M. de Polignac a fait insérer dans plusieurs journaux sa protestation d'attachement à la Charte.

Et l'amour vient sans qu'on y pense.

ibid.

LE PRETRE QUI VEUT SE MARIER.

M. Dumonteil se mariera-t-il ou ne se mariera-t-il pas? La raison, les mœurs, la Charte sont pour lui, et bien d'autres choses encore; mais il rencontre des obstacles de plus d'un genre. Le public en connaît déjà une partie; il a vu le jugement du tribunal civil et l'arrêt de la cour royale: la justice marche en première ligne. Voici venir maintenant l'administration.

M. Dumonteil n'est pas riche; ses facultés ne lui permettent pas de consigner l'amende de 150 fr. que les plaideurs doivent déposer en formant leur pourvoi à la cour de cassation. Usant donc de la faculté que la loi accorde aux plaideurs indigens, il a demandé, le 11 janvier, au maire de son arrondissement, un certificat d'indigence. M. Mouffle lui a répondu qu'il ne délivrerait pas le certificat en question si on ne lui faisait sommation par huissier, et si on ne lui présentait deux témoins domiciliés dans son arrondissement, attestant l'indigence de M. Dumonteil. M. Mouffle a donné pour motif à cette singulière réponse qu'il ne voulait pas prêter les mains au scandale qu'on voulait faire.

M. Dumonteil s'est présenté le lendemain à la mairie. M. le maire était absent, il a fallu revenir une troisième fois, accompagné de deux témoins qui ont affirmé connaître M. Dumonteil, et ont offert de déclarer qu'il n'avait *ni propriété, ni industrie auj. rétribuée.* Vous croyez peut-être que M. le maire s'est empressé alors de délivrer le certificat demandé? Détrompez-vous. M. Mouffle, d'abord, ne connaît pas M. Dumonteil; ensuite, celui-ci ne peut justifier de son son admission aux indigens: partant, refusé; et a signé sur le procès-verbal de l'huissier. *Signé* MOUFFLE.

M. Dumonteil, qui n'est pas facile à déconcerter, s'adresse à M. le préfet de la Seine, et lui expose ses tribulations. M. de Chabrol lui répond, le 2 février, qu'il a écrit au maire du huitième arrondissement (M. Mouffle). Son avocat lui-même écrit à M. le maire une lettre des plus polies, où il le conjure de ne pas ajouter aux désagrémens de son malheureux client; que M. Dumonteil n'a point recherché l'éclat, qu'il ne veut pas de bruit; mais qu'il est résolu à tout pour lever les obstacles qui paraîtront venir d'ailleurs que de la loi.

Voici la réponse textuelle de M. Mouffle. Les croix existent dans l'original.

VILLE DE PARIS.

† MAIRIE DU 8e. ARRONDISSEMENT.
Paris, 6 février.

A M. Isambert,, Avocat aux Conseils et à la Cour de cassation.

Monsieur,

Pénétré de mes devoirs, je ne dois à personne compte des sentimens de ma conscience.

Lorsque le jury, sortant du palais du silence, vient faire sa déclaration sur le sort d'un malheureux, il ne lui est fait aucune question sur ses réflexions personnelles.

Si, dans la demande de M. Dumonteil, j'usais de condescendance, tel que vous me le proposiez par votre lettre de ce présent, je laisse à vos réflexions ce que je donnerais à penser de moi. †††††††††

Conformément à la circulaire de M. le conseiller, préfet de la Seine, n'étant pas personnellement convaincu, je ne puis donc certifier contre ma conviction.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Le Maire du 8e. arrondissement,
Signé MOUFLE.

(Comunicado.)

SANGUIJUELA SEGUNDA.

Este ilustre Ayuntamiento
Sin cirio, luz, ni aceitera,
Hoy ha escrito en un pimiento:
Que *el cómico* compusiera
Con menos atrevimiento,
Y con todo acatamiento,
La primera sanguijuela,
Aunque al loco mas le duela;
Pues la pasion no provoca
A llamar la cera roca;
Y no liga
Como obliga
Al instante
El consonante
De este Archivo
Que el secretario sea un Chivo

Bé! bé! béè!

Sesudo Español
Que apuró el crisol
A fuer de parcial
Serás inmortal
Desde sur á Norte.
¿Vienes de la corte
Del Rey tu señor
Con el grato olor
De activo SICOTE?
¿Eres el Quijote.....?
Se repite aquí
Hasta el quiquiriquí
Pobre Apolo
A tu lado seria un bolo
Si escuchara aquel Soneto(1)
Tan dulcisimo y discreto
Ba..! ba..! que risa
Me cuelga tia Luisa!..
Por ó demo,
Que temo,
Te alistes
Con chistes
De *occultis autor*
Que allá fué escritor
A estilo de ogaño,
Y hoy á lo antaño
Como monigote
Escribiendo al trote
Cual se usa en Castilla.
Pero yo te juro
Aunque es caso duro
Ponerte la Silla.
Ay que maravilla
Doña Mariquilla!
Este chocarrero
Sin pré. ni dinero,
Escrive, se afana,
Sutra la pavana
Al que sea servis
A la luz de su triste candil,
Que á la luz del sol
Seca sus trapos el loco Español.

El Comico de la legua.

(1) El don de hablar, cual otros, en poesia.

Décédé Dimanche dernier, à la fleur de son âge, M. URSIN BOURDIN, natif de cette ville. Cet estimable jeune-homme, qui était un des soutiens de sa famille, et qui en était tendrement aimé, est généralement regretté de tous ceux qui l'ont connu. Le corps d'Artillerie, auquel il appartenait, lui a rendu les honneurs militaires, et un concours nombreux d'amis ont accompagné ses restes

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Expédies.

Navire Henry Astor, Destebecho, Bordeaux, V Roumage.
Brick Waltham, Webb, Bordeaux, J Leblanc.
Brick Fides, Hayman, Boston, J P Payson.
Goël. May Flower, Thompson, Norfolk, J Ogilvie & co.
Goël. Reights of Man, Roberts, Rio Brassos, Ferguson et Buchanan.
Goël. Hanna et Sarah, Elderkin, St. Marc, Cap.

Partis.

Hier après-midi, le Grampus avec les navires Hyperion et Huntress, et le brick Venus.

Arrivés.

Bateau à vapeur Herriman, des Passes, ayant mis en mer le navire Antioch, bricks Josefina, et Tres Amigos, et au mouillage en deça de la barre, brick America; il a amené dans le port navire Hull, et de l'habitation Ronquille, navire Adeline; l'laissé à l'ancre en dehors de la Barre, Dimanche à 11 heures du matin, le navire Delta de Liverpool; et le navire Chandler, Price, de Philadelphie. Il a laissé à l'ancre en dedans de la Barre, navire Washington.—Passé en rivière, brick Robert Patten, de Boston, goël. Mary Ann, de Charleston, brick Planet de Philadelphie et plusieurs autres bâtimens dont on ne connaît pas les noms. Passé au dessous de l'habitation de Williams, le bateau de remorque St. John avec un brick à ses côtés ayant une de ces mizaines cassée.

Navire Adeline, Reed; du Havre, 100 tonneaux tuile au capitaine.

Navire Hull, Cowell, en 64 jours de Liverpool, avec un chargement assorti à G Vance, J A Merle et Co, T Heilley, A Whiting et Co. W Alderson, Rogers, Slocumb et Co, Whitall. Jaudon et Co.

Bateau à vapeur Amazon, M'Gregor, Cincinnati, avec du porc, graisse et farine, à Yorke, M'Allister & co. W D Jolly, W S Gillman, J Greenleaf & co. C D Jordan, Stephen et Paxton, Stetson et Avery; Whitall, Jaudon & co. Adams et Robinson, G W Stepp, Wilkins et Linton, et à ordre—11 passagers.

Bateau à vapeur Florida, Laurent, du Bayou Sarah, avec 14 balles coton à Reynolds, Byrne & co. 25 à Benoist et Blanchard, 15 à Plauché et Courcelle, 16 à P Dubertrand, 3 à J B Hene & co. 7 à ordre, 2 bts sucre 8 bls melasse à C Byrne—13 passagers.

Entrés.

Brick Globe, Soule, Liverpool, sur lest.
Goël. Elizabeth, Care, Rio Grande, sur lest.
Goël. N. S. del Loretta, Ulquiby, Havane, avec du café et des fruits au capit. et aux consignataires.

Le brick WALTHAM, pour Bordeaux, devant partir cette après-midi, les passagers sont requis de se trouver à bord à quatre heures précises. 28 avril

AVIS.—Le soussigné, avocat, a transporté son bureau à la rue St. Pierre, No. 90, entre Bourbon et Royale.

28 avril—3 GEO. A. WAGGAMAN.

THEATRE D'ORLEANS.

MARDI 28 AVRIL,
Une représentation de
GULISTAN,
ou
LE HULLA DE SAMARCANDE,
Opéra en trois actes, musique de Daleyrac; orné de tout son spectacle.
Suivi de la seconde représentation de
YELVA,
OU L'ORPHELINE RUSSE,
Vaudeville en deux parties, dont la première se passe à Paris, et la seconde dans la Pologne Russe, à quelques lieues de Wilna; par MM. Scribe et Devilleneuve.

Jeudi 30—la seconde Représentation d'*Athalie.*

NUMEROS sortis au tirage de la première classe de la
Loterie de l'Ecole gratuite
qui a eu lieu Samedi.

21 4 18 19 14.

Plusieurs lots assez conidérables ont été gagnés aux bureaux de Malcolm, rue de Chartres No. 54 et 86, où l'argent comptant attend toujours les heureux possesseurs de billets gagnants.

PAIR & IMPAIR
vient ensuite.

LA LOTERIE DE LA MACHINE A VAPEUR DE LAINHART
Sera tirée Mercredi.

gros lot $5000.—Prix des billets $5.

La huitième et avant dernière classe [pour cette saison] de la Loterie de l'Eglise Evangélique française, sera tirée le Mercredi 6 Mai prochain: s'adresser comme ci-dessus, pour le paiement ou le renouvellement dans ces deux loteries.

Une Montre d'or française de l'Epine fort élégante,

Sera gagnée par le dernier sorti des 50 premiers Nos.—Billet $5. S'adresser au No. 54, rue de Chartres. 28 avril.

TEMPLE DE LA FORTUNE,
DE
BEARDSLEE,
RUE DE CHARTRES. N°. 140.
LOTERIE
De la Machine a Vapeur,
QUATRIEME CLASSE.

Qui sera tirée positivement Mercredi 29 de ce mois, sur le plan de pair ou impair.

PROSPECTUS.

1	LOT DE	5000	PIASTRES
1	"	2000	"
1	"	1200	"
1	"	10 0	"
1	"	600	"
2	"	500	"
2	"	400	"
2	"	200	"
5	"	100	"
15	"	50	"
25	"	20	"
125	"	10	"
3000	"	5	"

Formant un total de $40,000. *Prix des billets*, 5 piastres. On peut s'en procurer au bureau susdit. 28 avril

PATE Pectorale Balsamique de Regnauld Ainé.

500 Boites de cet article, reçues et à vendre par

28 avril. FORESTIER & Co

POUR TAMPICO.

Le beau brick fin voilier MORO, A 3, cap. Henry Bradley, a une partie de son chargement engagée et sera promptement expédié. Pour fret ou passage, ce bâtiment ayant de bons emménagemens, s'adresser à

28 avril. ANT. DOUJONDE.

POUR VERA-CRUZ.

Le joli brick doublé en cuivre AMOS PALMER, Paine, ayant une grande partie de son chargement prête, partira sous peu.—Pour fret du reste, ou pour passage, ce brick ayant de forts beaux emménagemens, s'adresser à bord, un peu plus haut que le Ferry, ou à

28 avril. J. W ZACHARIE.

POUR BORDEAUX.

Le fin voilier trois mâts MILTON; capitaine Webb, doublé, chevillé en cuivre et complètement armé, fera voile pour ledit port le 25 courant.

Pour passage seulement, possédant de très beaux emménagemens,

S'adresser à D. G. BORDUZAT et Co.
13 Avril. Rue Royale No. 180.

POUR BORDEAUX.—Passage seulement.

Le brick neuf et fin voilier WALTHAM, doublé et chevillé en cuivre, sous le commandement du capitaine Webb, partira positivement le 25 du courant, ayant de bons emménagemens. Pour passage s'adresser au capitaine à bord, ou à J. LEBLANC,
9 avril. Rue Royale No. 182.

POUR BORDEAUX,

Le beau navire HENRY ASTOR, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Destebecho jne. partira pour le susdit port, le 30 du courant. Pour passage seulement, ce bâtiment ayant les emménagemens les plus commodes, s'adresser au capitaine à bord, ou à

2 avril V. ROUMAGE.

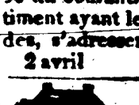
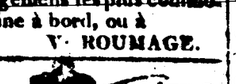

Hôtel Pontchartrain.

LE Sr GIRAUDEAU Jne. a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de prendre le bel Etablissement du Lac, connu sous le nom d'*Hotel Pontchartrain*, tenu ci-devant par M. Coquet. Ayant fait quelques améliorations à cet établissement et mis tous ses soins à pouvoir recevoir dignement les personnes qui se présenteront, il ose espérer mériter l'encouragement du public.

Il annonce qu'il fera l'ouverture de cette maison Dimanche prochain, 26 de ce mois, et on y trouvera prêt tout ce qu'on pourra désirer. 25 avril.

A VENDRE.—Une jolie petite négesse âgée de 13 ou 14 ans; depuis neuf ans dans le pays: Elle est d'une fidélité à toute épreuve, et est garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Pour les conditions s'adresser au bureau de l'Abeille. 27 avril.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. T. BACLOC.

MERCREDI 29 Avril, il sera vendu à trois précis à la bourse de Hewlett, UN TERRAIN situé en cette ville, rue Bienville entre les rues Bourbon et Dauphine, à droite en allant du fleuve à la cypriére; mesurant ledit terrain quarante pieds de face à la rue Bienville sur cent vingt pieds de profondeur (le tout mesure française); plus, le droit qu'a et que peut avoir ce terrain à une profondeur ultérieure de cinquante sept pieds, sur une largeur de trente pieds, tel qu'il est enclos. Il y a sur ce terrain une petite bâtisse: cette propriété est bornée d'un coté par M. Juda Touro, et de l'autre par Elizabeth Norwood.

Conditions:—Un et deux ans de terme en billets endossés à la satisfaction du vendeur, par coupons, et portant hypothèque sur la propriété.

N. B. L'acte de vente se passera aux frais de l'acquéreur, chez M. Th. Seghers notaire.

10 avril.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le 21 de Mai prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, par ordre de la Cour des Preuves de la paroisse St. Bernard, provenant de la succession de feu Mr. François Gau

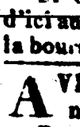

UNE MAISON, située rue Bourbon entre les rues Conti et Bienville, bâtie sur un Terrain de 40 pieds de face sur 50 pieds de profondeur, mesure Française.

CONDITIONS:—Un tiers comptant, un tiers à six mois, et un tiers à un an de terme, avec billets endossés à la satisfaction du juge de la paroisse St. Bernard, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé par Mr. J. Arnaud, notaire public, aux frais des acquéreurs.

18 avril—6

VENTE PAR LE MARSHAL.

P. S. Newton vs. Mary Conelly; Hall & Adams vs. le même; J. Spincer vs. le même; le Maire, les Aldermen et les habitans vs. le même.

EN vertu de quatre *writs* de *fieri facias*, à moi adressés, par l'hon. G. Préval, juge associé, j'exposerai en vente le Mercredi 6 Mai, à 4 heures P. M., vis-à-vis le bureau du Marshall de cette ville, rue Ste. Anne, entre Condé et Royale,—4 douzaines de chaises, 4 bois de lit, matelats, draps &c.; une commode, des tables d'acajou pour dîner, tables à thé, deux armoires, un corps de tiroirs, trois miroirs; 3 garde-feu, une pelle et autres fournitures de ménage, saisis dans les affaires ci-dessus.

27 avril L. DAUNOY, *Marshall.*

VENTE PAR LE MARSHAL.

Orion vs. Charles Leggett.—Williams vs. le même—Wm. T. Thompson vs. le même—Simpson vs. le même.

EN vertu de trois writs d'*afias* et d'un writ de *fieri facias*, à moi adressés par l'hon. A. Dubourg, juge associé, j'exposerai en vente le Vendredi 1er. de Mai, à 4 heures, sur la Levée, entre les rues de l'Hopital et du Quartier,

Deux Barges, quinze tonneaux de Lest et un Squif, saisis dans l'affaire ci-dessus.

16 avril. L. DAUNOY—Marshal

AVIS AU PUBLIC.

LE soussigné fait savoir que, Mardi dernier, 21 du courant, il a trouvé une sellette de cabriolet, un collier et les traits qui accompagnent l'enharnachement.

La personne à qui ces objets appartiennent, peut venir les réclamer chez LOUIS ST. AMANT, 24 av.—3f. faubg. Sokt, maison Cavaliero.

LA dame FOURCISY se disposant à se rendre au Nord pour y rétablir sa santé, offre à vendre deux servantes, l'une, mulâtresse de 24 ans, bonne domestique de maison, et l'autre, négresse de 20 ans très bonne blanchisseuse et bonne couturière: toutes deux très fidèles. Si d'ici au 1er. Mai prochain, elles ne sont pas vendues à l'amiable elles le seront ledit jour à la bourse Hewlett. 15 avril—3

A VENDRE.

UNE mulâtresse âgée de 23 à 24 ans, avec sa fille âgée d'environ 5 ans, la mère est bonne blanchisseuse, domestique de maison, gardienne d'enfant, boulangère et un peu cuisinière, elle est depuis 5 ans dans le pays. Elle parle anglais et français, elle a un très bon caractère, n'a aucun défaut; et n'est vendue que parceque le propriétaire quitte le pays. S'adresser rue Ste. Anne, No. 190.

Si elle n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 5 Mai, elle sera mise à l'encan, à la bourse, ce même jour. 21 avril.

AVIS.—Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il a transporté sa Boutique de *Barbier et Repasseur*, à la rue Dumaine, entre les rues de la Levée et Condé, où il continuera sa profession. Etant dans un local plus vaste et plus élégant, il espère que ses habitués continueront à venir chez lui.

9 avril—8 JOACHIN CIRILO.

EN la calle de Santa-Ana, entre la Plaza de Armas y calle Real, al mismo lado de la casa de la Fabrica, se halla un surtido de Chocolate de todas clases, Tabaco rape, Puros y Cigaros, y el Remedio del Dr. Leroy; todo por mayor y menor, y á precios muy equitativos.

Dichos señores ofrecen á los caballeros españoles que tengan la bondad de darles algunas ordenes, cumplirlas con el mayor gusto y esmero. 10 de abril—6

BUREAU DE L'ADJUDANT ET INSP. GENERAL.
Nouvelle-Orléans, 23 *Avril* 1829.

CONFORMEMENT à la 13ème. section de l'acte intitulé: "Acte supplémentaire aux divers actes relatifs à la Milice, approuvé le 17 Mars 1818, tous les Commandants de Régiments, de Bataillons et de Compagnies et autres officiers de milice; tous les anciens officiers qui ont donné leur démission, et enfin tous les bons citoyens, dans l'étendue de la Nlle.-Orléans et ses faubourgs (à l'exception des commandants et membres des compagnies de volontaires) qui peuvent avoir en leur possession des armes ou des accoutremens appartenant à l'Etat, sont invités à les remettre à Parsenal de l'Etat, rue St. Pierre, No. 90, afin de mettre l'Adjudant et Inspecteur Général à même de se conformer aux dispositions de la section susmentionné.

A. PEYCHAUD,
25 avril. Adjt. et Insp. Gén.

AVIS.

LA société qui a existée entre moi et A. FONVERONE, est dissoute à dater de ce jour.

28 avril—8f. F. ESCOFFIE.

LE billet portant les Nos. 9—5—2 a été vendu par A. DUFOUR, et gagné un LOT de

1140 PIASTRES!

Le propriétaire peut obtenir son argent ou renouveler sa chance dans la prochaine loterie. 28 avril

for sale by M. JAMBU, No. 109, Royal street.

cation to be made at this office may 9 tf

4 avril—6f.